REPUBLIQUEDU NIGER REGION DE DOSSO DEPARTEMENT DE DOSSO COMMUNE URBAINE DE DOSSO

DELIBERATION N° 0062 /2020/CU/DO DU 24 AVRIL 2020

Portant adoption d'une Décision d'affectation des Agents d'enregistrement d'actes d'état civil dans les . . . Différents centres ci-après : morgue, maternité mères et . Enfants ; C.H.R/hôpital ; C.S.I/Manguié-koara

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso, régulièrement constitué et réuni en 1^{ere} session ordinaire les 21,22,23 et 24 avril 2020 dans la salle des réunions de la Maison des jeunes et de la culture(M.J.C.) sous la Présidence de Monsieur IDRISSA ISSOUFOU, Président du Conseil Municipal.

Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste émargée des présences, jointe au Procès- verbal de la séance ;

VU la Constitution du 25 Novembre 2010 ;

 ${
m VU}$ la Loi n° 2008-042 du 31 Juillet 2008 relative à l'organisation et l'administration du territoire de la République ;

VU l'ordonnance n° 2010-54 du 17 Septembre 2010 portant Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T);

VU l'ordonnance n° 2009-002 /PRN du 18 Août 2009 modifiant et complétant la loi n° 2002-14 du 11 juin 2002 portant création des Communes et fixant le nom de leurs Chefs- lieux ;

VU le Jugement n°07/2011/TGI/DO/ME du 21 Février 2011 portant validation et proclamation des résultats définitifs des élections municipales et Régionales du 11 Janvier 2011 ;

VU le Procès- verbal d'installation du Conseil Municipal de la Commune Urbaine de Dosso du 28 Juin 2011 :

VU le Procès- verbal d'élection du Maire et des deux Adjoints de la Commune Urbaine de Dosso du 28 Juin 2011 ;

VU le Décret n°2003-177 du 18 Juillet 2003 déterminant les règles de fonctionnement des organes délibérant et exécutif des Collectivités Territoriales ;

VU le Procès- verbal de la 4ème session ordinaire 2019 du Conseil Municipal;

Sur l'avis unanime du Conseil Municipal;

Entendu l'exposé du Secrétaire Municipal sur le projet de budget au titre de l'année 2020 ;

Après avoir délibéré à l'unanimité des seize (16) conseillers présents pour seize (16) voix « pour » , zéro voix « contre » et zéro (0) « abstention ».

ADOPTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1^{er} : il sera affecté par décision du MAIRE de la commune des agent d'enregistrement des actes d'état civil dans les centres ci-après : C.H.R ; MERES ET ENFANTS ; C.S.I ; MATERNITE ; MORGUE...

<u>ARTICLE 2</u>: Le Maire, Président du Conseil Municipal est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée et transmise partout où besoin fera.

Ont signé les Conseillers élus présents :

IDRISSA ISSOUFOU

ADAMOU SEYDOU

MAHAMADOU GARBA

ABDOU MADOUGOU

GARBA ZAKARI

DODO ISSAKA

HAROUNA NIANDOU

ABDOULMOUMOU ADAMOU

Mme. GARBA FADIMOU KOIRANGA

Mme. AMINA SEYNI

Mme. BOUBACAR KADI

Mme. KADRI AISSA MOUSSA

Mme. BOUBACAR KADI BAGNOU

YACOUBA SEYDOU

DJIBO ISSAKA

ADAMOU AMADOU

LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL



 $\langle \ \rangle_{T}$

REPUBLIQUE DU NIGER REGION DE DOSSO DEPARTEMENT DE DOSSO COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LESTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA PREMIERE SESSION. ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020 DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
3	IDRISSA ISSOUFOU	MAIRE 6	(A)
. 2	ADAMOU SEYDOU	1er ADJOINT 6	100
3	MAHAMADOU GARBA	2 ^{ème} ADJOINT ()	l Col
4	ABDOU MADOUGOU	CONSEILLER 0	factor of
5	ABDOULMOUMOUNI ADAMOU	CONSEILLER D	() J
6	ELH. PANGA AMADOU	CONSEILLER	J G
7	DJIBRILLA ADAMOU	CONSEILLER	7
8	HAROUNA NIANDOU	CONSEILLER 0	
9	DODO ISSAKA	CONSEILLER O	e Control
10	ADAMOU AMADOU	CONSEILLER	163013
11	GARBA ZAKARI	CONSEILLER 0	351
12	YACOUBA SEYDOU	CONSEILLER ()	
13	DJIBO ISSAKA	CONSEILLER ()	(Carl
14	FADIMOU KOIRANGA	CONSEILLERE 0	##P
15	Mme. AMINA SEYNI	CONSEILLERE 0	THE TOTAL PROPERTY OF THE PROP
16	Mme. AISSA MOUSSA	CONSEILLERE 0	The state of the s
17	Mme. BOUBACAR KADI	CONSEILLERE (9	Tip
18	Mme. BOUBACAR KADI BAGNOU	CONSEILLERE 0	- Agamas